

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 14 (1968)

**Heft:** 1

**Vorwort:** Appel aux Suisses de France

**Autor:** Vaucher, Robert

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# APPEL AUX SUISSES DE FRANCE

CHERS COMPATRIOTES,

Depuis douze ans, le « Messager suisse de Paris », qui, après la création à Royaumont, en 1959, sous la présidence de l'ambassadeur P. Micheli, de l'Union des Suisses de France, est devenu l'organe des communautés helvétiques de France, paraît sous le nom de « Messager suisse de France ».

Il a constamment apporté, mois après mois, les nouvelles, non seulement de l'activité de nos divers groupements, mais une information sur la vie en Suisse permettant à ceux des nôtres qui ne reçoivent pas de journaux du pays de rester en contact avec leurs cantons d'origine.

Au moment où, à la suite de l'adoption de l'article 45<sup>bis</sup> de la Constitution donnant au Conseil fédéral la possibilité de s'occuper effectivement de la V<sup>e</sup> Suisse, un organe central de cette communauté helvétique de France, la plus nombreuse d'Europe, est une nécessité, il faut que nous puissions y exposer nos problèmes nationaux ainsi que les besoins, les *desiderata* et les activités de nos groupements si divers selon les régions de France.

Or, actuellement, le « Messager suisse de France » a un besoin urgent de votre appui pour pouvoir vivre et se développer. La Fédération des Sociétés suisses de Paris, qui vient de naître, ne peut plus, à elle seule, faire l'effort nécessaire et nous vous demandons de participer à la souscription que nous ouvrons aujourd'hui pour donner à notre revue la possibilité de franchir une période difficile.

Nous savons, et nous en sommes reconnaissants, que beaucoup d'abonnés ont souscrit des abonnements de soutien ; il suffirait que d'autres fassent de même et surtout que chacun cherche à recruter un abonné nouveau pour que la situation soit transformée.

Des abonnements de solidarité pourraient être souscrits qui nous permettraient de faire bénéficier du service de la revue

des Suisses isolés dans certaines régions de France, des vieillards heureux d'avoir des nouvelles du pays natal ou des jeunes n'ayant pas encore de contacts avec leur patrie d'origine qu'ils apprendraient ainsi à connaître.

Nous demandons à toutes les Sociétés suisses de France de comprendre la nécessité de procurer à notre revue des abonnements et de la publicité, tout en lui transmettant l'écho de leurs activités afin que notre organe reflète mieux la vie de toutes nos communautés.

Si les industriels, commerçants, hôteliers suisses voulaient bien consacrer une toute petite part de leur budget de publicité au « Messager suisse de France » il nous serait possible de donner à ce dernier les assises financières solides qui lui manquent aujourd'hui.

Cette revue, qui naquit très modestement en 1955, sous les auspices et grâce à un don de celui qui était alors notre Ministre de Suisse en France, M. Pierre de Salis, et dont M. Agostino Soldati fut un des premiers collaborateurs, doit continuer à apporter aux Suisses de France les nouvelles du pays et l'écho des activités des sociétés qui forment aujourd'hui l'Union des Suisses de France.

Mme Nelly Silvagni-Schenk, qui la dirige avec tant de dévouement et un total désintéressement doit voir ses efforts soutenus par tous nos groupements.

Vous ferez le geste patriotique que nous vous demandons pour que vive le « Messager suisse de France ». Les souscriptions, même les plus modestes, seront les bienvenues.

La Fédération des Sociétés suisses de Paris s'inscrit dès maintenant pour une somme de 1.000 francs.

Merci à tous ceux qui répondront favorablement à notre appel.

Robert Vaucher,  
Président de la Fédération  
des Sociétés suisses de Paris.

NOM ET PRENOM (en lettres majuscules) .....

ADRESSE .....

Prix de l'abonnement : 13 F. Abonnement de soutien : à partir de 20 F. Mentionner s'il s'agit d'un abonnement de solidarité.

PAIEMENT : par C.C.P. n° 12-273-27, « Messager suisse de France », 10, rue des Messageries, Paris-X<sup>e</sup>, ou par chèque bancaire au nom de la revue, 17<sup>bis</sup>, quai Voltaire, 7<sup>e</sup>.

Mentionner toujours s'il s'agit d'un nouvel abonné.